





Alain GIVORD

Chères Vonnassiennes, chers Vonnassiens,

Je ne surprends personne en disant que ce début d'année est marqué par la continuité de l'année précédente à savoir la pandémie COVID et les mesures sanitaires qui l'accompagnent, notamment un confinement de plus en plus pesant à accepter pour nombre de nos concitoyens. Cependant, l'accélération de la vaccination, la baisse des cas constatés malgré de nombreux variants du virus, la réouverture des bars, restaurants et de leurs terrasses, un allègement significatif des mesures annoncées pour le 20 juin sont autant de motifs d'espoir d'un retour à une vie normale. A nous tous d'être solidaires et vigilants dans nos comportements à venir afin d'éviter une nouvelle vague.

Cette situation n'empêche pas l'équipe municipale d'être pleinement engagée dans son action. Fin du chantier micro crèche, mise à disposition des logements Clos des Lys et des locaux maison médicale, action de débitumisation de la cour de l'école Narcisse Devaux, réaménagement du parc municipal, chantiers de rénovation des réseaux d'eaux pluviales ou d'assainissement sont quelques exemples concrets de projets ou travaux réalisés ou entrepris ce début d'année.

La mise en œuvre de ces réalisations est le fruit du travail des commissions municipales qui étudient et valident les projets ainsi que de nos employés chargés de l'exécution et du suivi de ces chantiers. Ce bulletin municipal élaboré par la commission communication illustre parfaitement mon propos. Je remercie ici l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal pour leur engagement quotidien au service de tous. Si nous mettons souvent en évidence les projets qui seront développés au cours d'une année ou d'un mandat municipal, il faut être conscient que chaque jour apporte certes de bonnes nouvelles mais aussi son lot d'imprévus ponctuels ou durables (telle la pandémie) pouvant aller de la catastrophe naturelle à la simple fuite d'eau ou panne de chauffage, d'un problème comportemental individuel au soutien social, d'une petite panne de matériel à la fermeture d'une structure (malheureusement la piscine municipale en est un exemple cette année). Ces situations nécessitent réactivité, adaptabilité et disponibilité. Soyons conscients que ce quotidien peut avoir une incidence financière sur le budget communal. C'est une facette méconnue, parfois ignorée du rôle des élus et j'ai souhaité simplement ici la mettre en évidence.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Alain GIVORD Maire de VONNAS



Jocelyne TRUCHON

Arrivées

Jocelyne TRUCHON a rejoint l'équipe administrative le 1^{er} février 2021 au service Ressources Humaines, poste vacant depuis plusieurs mois. Elle est chargée notamment d'assurer la gestion des carrières et de la paie des agents communaux. Elle travaille également en binôme avec le service comptabilité.

Michael ZAMORA, agent assermenté nous a rejoint le 1^{er} janvier 2021 par voie de détachement pour assurer la surveillance de la voie publique de notre commune.

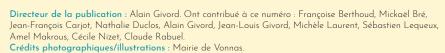
Lionel CHÊNE arrivé le 25 janvier 2021 de la CA3B. En remplacement de Sylvain THÉVENARD. Il est en charge de l'entretien des bâtiments publics, travaux d'électricité, plomberie, peinture, huisserie.



Michael ZAMORA

Départ en retraite

Après plusieurs décennies passées au service technique de la commune de VONNAS, **Sylvain THÉVENARD** a pris une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons bonne continuation et longue retraite.



Toutes les photographies ont été prises en respectant les règles sanitaires en cours. Impression : Imprimerie Multitude, 1600 exemplaires. Dépôt légal : juillet 2021



Sylvain THÉVENARD









Organigramme des services municipaux



HORAIRES:

Les horaires actuelles par précaution en raison de la crise sanitaire sont :

Ouverture public sans RDV :

Mardi/Mercredi/ Jeudi de 8h30 à 12h

 Permanence téléphonique avec prise de RDV possible hors créneau d'ouverture :

Lundi/Mercredi 8h30 à 12h00 13h30 à 17h00 Vendredi 8h30 à 12h00

13h45 à 16h00

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

Amel MAKROUS

GARDE MUNICIPAL / ASVP
Franck CHABANON / Michael ZAMORA

RESPONSABLE TECHNIQUE Mickael BRÉ

ENTRETIEN BÂTIMENTS

Mairie

Aude PACCARD

Espace des Associations/ Médiathèque Kevyn RENOUD

Kevyn KENOUD

Salle des Fêtes + Centre Village

Christophe GUILLARD

Locaux scolaires
3 agents + ATSEM

Camping / Piscine

Agents techniques

FLEURISSEMENT

Espaces Verts

Chef d'équipe :

Franck MUZY Raphaël PEREZ Philippe DUVIGNEAUX Philippe TANTON Kevin DUFAÎTRE

VOIRIE

Bâtiments / Piscine

Nicolas VENET

Jean-François GRAND Lionel CHÊNE Fabio GHILOTTI

FOYER TRIOLET /CCAS

Animation /Entretien Aude PACCARD

MAIRIE

86 rue du Docteur Perret 01540 VONNAS

- 04 74 50 02 48
- mairie@vonnas.com

www.vonnas.com

SCOLAIRE

Maternelle - ATSEM

Brigitte GASQUET Patricia RUBIN Anaïk TEISSONNIERE

1 emploi NP classe supplémentaire

Restauration Scolaire

Colette FREITAS
Fabienne ROMAGNOLO
Rosa DA SILVA
Marie Claude OOZEERAALLY
Corinne MARGUIN
Kevin DESIREE

4 emplois NP renfort Covid NP = Non permanent

TOURISME - CULTURE

Médiathèque

Isabelle EICHENLAUB

Camping

Ludovic LAGRANGE

Saisonniers

Piscine _

Chef de bassin MNS saisonniers Accueil - Caisse / saisonniers

ADMINISTRATIF

Accueil/Etat civil/CCAS Céline GOYON

Urbanisme/Technique

Sandra PERRET RH/Administration

Générale Jocelyne TRUCHON

Comptabilité/ Administration Générale Marine CARJOT Leatitia PELLERIN

Budget

Un FOCUS sur les comptes administratifs 2020

Quelques faits marquants ayant eu une influence sur les dépenses et recettes de l'exercice 2020 :

- sans aucun doute la crise sanitaire avec des recettes moindres au titre des produits des services (piscine, cantine, ...)
- en contrepartie, des dépenses à la baisse pour ces services mais des dépenses supplémentaires directement dues aux contraintes de la COVID (masques, produits bactéricides, renfort de personnel, nettoyage, ...)
- le transfert du budget assainissement à la Communauté de Communes a assuré une recette exceptionnelle
- le budget avait été voté antérieurement aux élections municipales et avant la période de confinement ce qui nous a permis d'engager les dépenses d'investissement malgré une installation du nouveau conseil municipal en juin 2021

Le budget a été voté le 06 Avril 2021 en conseil municipal

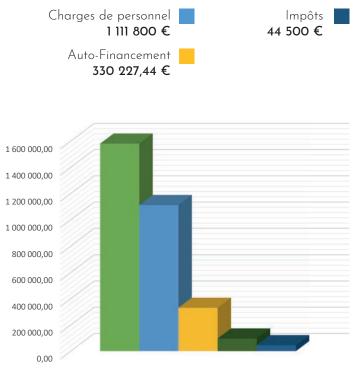
Budget de Jonctionnement

Charges de fonctionnement

1 580 803,45 €

Recettes : 3 163 080,89 € • Dépenses : 3 163 080,89 €





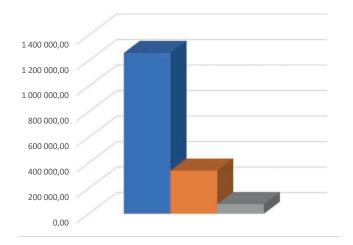
Charges financières

95 750 €

5

Budget d'investissement

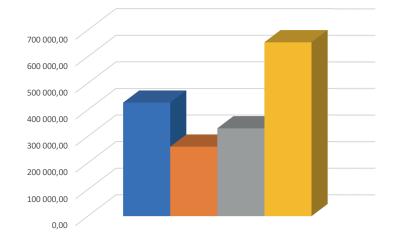
Dépenses : 1 672 397,40 € Recettes : 1 672 397,40 €



- Résultat n-1 **426 817,02 €** Emprunts **261 361,38 €**
- Auto-financement 330 227,44 €
 - Autres recettes 653 991,56 €



- Remboursement d'emprunt 337 108,29 €
- Autres dépenses 74 838,49 €



Les budgets
des sections
fonctionnement
et investissements
2021 ont été
votés le
6 avril 2021 sans
augmentation
des taux
de fiscalité.

Les principales opérations d'investissements prévues en 2021 :

- fin du chantier micro crèche normalement à l'été 2021
- acquisition du bâtiment « ex Agri Sud Est » en vue d'un projet Médiathèque
- réaménagement du parc jouxtant la mairie avec notamment installation de nouveaux jeux
- travaux conséquents de voiries
- acquisition de matériel pour nos services techniques, principalement achat d'un camion et benne



Travaux

Votre maison médicale à deux pas du centre village et des commerces

Située au rez-de-chaussée de l'immeuble « Clos des Lys », Rue du 19 Mars 1962, la Maison Médicale est désormais opérationnelle depuis le 1^{er} juin 2021. Sur les 530 m² de la structure : un médecin, deux cabinets d'infirmières et un laboratoire d'analyses sont au service de la population.

Il reste environ 220 m² disponibles pour l'installation de nouveaux cabinets à destination des professions libérales.

Renseignements auprès de la Mairie de VONNAS :





Malgré les contraintes liées à la pandémie, après 8 mois de travaux, le projet micro-crèche a été réalisé dans les délais. Ce dossier a été piloté par le cabinet « Bel Air » de Bourg en Bresse.

Prévue pour accueillir 10 enfants, cette structure financée par la municipalité de Vonnas sera opérationnelle au 1er janvier 2022. Dans le cadre de ses compétences « petite enfance », la Communauté de Communes de la Veyle (CCV) en assurera la gestion.



Chaque année la municipalité consacre en moyenne 150 000 € de budget à l'entretien des chemins communaux et des rues. En 2021, environ 300 000 € seront investis.

Les projets à court terme

Aménagement sécuritaire Hameau de Chassin

- Une étude préliminaire a été confiée à l'Agence Départementale d'Ingénierie (ADI) sur les aménagements sécuritaires à prévoir sur la commune. La priorité s'est portée sur la traversée du Hameau de Chassin.
- Une étude plus approfondie a été réalisée. Un dossier de demande de financement sera déposé auprès du département pour une réalisation sur 2022.

Réfection de la verrière du Centre Saint Martin

 Cet aménagement datant des années 90 nécessite sans plus attendre des travaux de rénovation. Une étude a été confiée au Cabinet François BAUDE.





Notamment:

- aménagement de la Route de Luponnas et de la Rue du Moulin de Péroux
- réfection de caniveaux rue Antoine Manigand et parking de la Gare
- réfection du chemin Catherine.



Développement durable



Désimperméabilisation des cours d'école du groupe scolaire

Les cours d'écoles maternelle et primaire du groupe scolaire Narcisse Devaux seront débitumées.

Illustrer le cycle de l'eau et l'importance de son infiltration par ces travaux de désimperméabilisation sera un bon exemple pour sensibiliser nos enfants.

Un potager, des fruitiers (pommiers, poiriers, pêchers, vignes, framboisiers, fraisiers) et de grands arbres viendront leur apporter de la verdure et de la fraîcheur dans une cour aujourd'hui très ensoleillée.

Les travaux réalisés pendant les vacances scolaires estivales se termineront à l'automne par la plantation d'arbres et de fruitiers.

Des nichoirs, un hôtel à insectes et un composteur compléteront le jardin, permettant à tous les enfants d'observer la nature et de se détendre pendant la récréation.





Environnement

Aménagement parc municipal côté mairie

La commune de Vonnas a renouvelé l'ensemble des modules de jeux du parc municipal, en les intégrant au maximum dans le paysage.



Le choix de ces modules de jeux s'est porté sur une structure en robinier. Composée de plusieurs agrès, elle offre diverses possibilités aux usagers qui profiteront pleinement de l'espace. Voilà ce qui sera proposé aux enfants : escalader, glisser, se hisser, ramper, mais aussi s'essayer à l'équilibre sur un rondin de bois, grimper à un filet ou encore marcher sur des échasses. Une grande balançoire où le siège d'assise est remplacé par un nid d'oiseau permettra aux enfants de tous âges y compris en situation de handicap de s'amuser.

La commission environnement a décidé l'implantation d'une cabane sur pilotis avec quelques agrès dont un petit tobogan pour les enfants de 2 à 6 ans. A proximité, deux escargots en bois montés sur ressort complèteront ces installations.

L'ensemble du mobilier a été renouvelé afin de garantir une uniformité et de créer un espace multigénérationnel. Les matériaux issus de forêts françaises respectent les normes environnementales.

Tous ces équipements marquent la volonté de la municipalité de respecter la biodiversité et de faire de ce parc un lieu paisible.

Plantation d'arbres

Les employés communaux ont planté une quinzaine d'arbres ce printemps :

- · Micocouliers de Provence (Celtis Australis)
- Photinias (Photinia Fraseri)
- · Houx d'ornement (llex Nellie)

Ces essences sont adaptées à l'évolution du climat. Dans quelques années, ces arbres ombrageront le parking de l'école Narcisse Devaux, celui de la maison des Associations et le parvis de la mairie. Nul doute que la fraîcheur apportée sera appréciée.

Quant aux charmilles arrachées, elles ont été immédiatement transplantées dans un endroit plus approprié.













Fleurissement national Renouvellement du Label Quatre Fleurs

Le maintien de notre Label Quatre Fleurs résultera du verdict de la visite du jury le mardi 20 juillet 2021. Cette visite a pour objectif d'apprécier et d'estimer la commune de VONNAS dans son ensemble : fleurissement, choix environnementaux, mise en valeur du patrimoine, propreté, etc....

La décision du jury sera connue en décembre.

Nous vous tiendrons alors informés du classement du village.





Plantation mécanisée des bulbes d'été

Au printemps, vous avez admiré,

Route de Mézériat, la plate-bande ensoleillée de jonquilles.

Dans la continuité, la commune a effectué fin avril, une plantation mécanisée de bulbes à floraison estivale

glaïeuls, lys, liatris prendront la relève.

Le semis d'une jachère fleurie au milieu des bulbes complètera le tableau.

Merci de ne pas cueillir ces fleurs pour pérenniser ces plantations.





SMIDOM

Le rapport annuel du SMIDOM a été présenté aux membres du Comité Syndical en avril 2021.

Nous en retiendrons quelques chiffres :

- 27 € : c'est le prix des composteurs en vente au SMIDOM
- 4 976 tonnes d'ordures ménagères soit en moyenne 112,6 kg/habitant et par an sur le territoire de la Communauté de Commune de la Veyle (CCV)
- 3 827 tonnes collectées de tri sélectif soit 87 kg/habitant et par an sur le territoire de la Communauté de Communes de la Veyle (CCV)

Merci de respecter les zones de collecte!

Le dépôt sauvage reste interdit et puni par la loi.

TRIER C'EST BIEN, BIEN TRIER C'EST MIEUX!





Objectif Emploi

Le Centre du Service Militaire Volontaire d'Ambérieu-en-Bugey (CSMV) s'engage pour l'emploi des jeunes.

La mission du centre consiste à recruter, former et insérer dans le secteur civil, des Français âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et sans emplois.

Depuis janvier 2018, date de la première incorporation, c'est plus de 320 jeunes qui ont été formés au CSMV d'Ambérieu.

Différents domaines recrutent tels que l'industrie, les services (aides aux familles, restauration), la logistique (préparateurs de commandes, conducteurs routiers), le commerce (vendeurs), le travail du bois, le BTP, les missions de service public et de sécurité. Le CSMV d'Ambérieu va assurer des formations d'une durée de 6 à 12 mois dans ces domaines dès l'automne 2021. Les recrues seront nourries, logées et rémunérées (environ 700 € par mois). Une formation et présentation au permis de conduire sera également assurée. Des formations dans d'autres domaines sont proposées dans des centres présents sur l'ensemble du territoire français.

Demandez des renseignements à l'accueil de la mairie, vous pouvez aussi obtenir des informations



Service Militaire Volontaire : Armer Pour L'emploi

Le SMV est une contribution du ministère des Armées dans le domaine de l'insertion citoyenne et professionnelle de jeunes Français exclus du marché de l'emploi. Ce dispositif militaire, fondé sur l'acquisition volontaire de valeurs et d'une formation professionnelle, propose un nouveau départ à des jeunes hommes et femmes qu'il arme pour l'emploi en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises et d'organismes de formation.

Recyclage masques

Fidèle à une cohérence environnementale, la municipalité a mis en place le recyclage des masques dans le groupe scolaire.

Sous la surveillance d'un adulte, les enfants déposent leur masques papier dans une poubelle dédiée avant de rentrer dans le restaurant scolaire.

Le sac de la poubelle est fermé puis déposé dans un carton recyclage.

Une fois par semaine, le carton plein de 1000 masques est fermé puis récupéré par l'association TEHP basée à Maillat. Les déchets sont alors valorisés en textile ou éléments en matière plastique (pots de fleurs, mobilier).

Le coût de l'opération est de 40 € par ramassage.



Culture







Villages d'hier et d'aujourd'hui au fil de la Veyle

« Villages d'hier et d'aujourd'hui au fil de la Veyle » est une reproduction de cartes postales et de quelques photos de famille illustrant les commerces et les métiers d'antan des communes de la Veyle. A l'initiative de la Communauté de Communes, ce sont, au total, plus de 75 vues qui sont imprimées sur des toiles perforées géantes (1 m 20 par 3 m) réparties dans les 18 villages de notre territoire. 7 cartes postales anciennes de VONNAS, fournies par l'Association Vonnas Patrimoine, ont été exposées sur le marché le 13 mai 2021. Retraçant la vie rurale de la commune, ces clichés allient culture et patrimoine du territoire. La Commission Culture de la municipalité réfléchit à un lieu d'exposition accessible à tous.

Les vestigires à livres

En septembre dernier, un nouvel équipement est apparu sur l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique à proximité de la médiathèque municipale. Il attire l'attention car c'est un vestiaire : un vestiaire à livres.

Etant donné son succès, les services techniques de la mairie ont réaménagé un second vestiaire. Si le premier est vert pomme, le second, tout bleu sera installé dans le parc municipal. Dès début juillet, après réaménagement de celui-ci, le vestiaire à livres sera accessible.

La médiathèque veille au bon fonctionnement de ces 2 vestiaires.

En voici quelques règles de bon usage :

- Lorsque vous avez trouvé le livre qui vous convient, veillez à laisser les ouvrages rangés sur les étagères.
- Ne déposez que des livres que vous pourriez vous-même emprunter : les livres très vieux ou en mauvais état n'ont pas leur place ici. Mettez-les dans les PAV papier ou à la déchèterie.
- Ne surchargez pas les étagères (elles ne supportent pas 3 rangées de livres!)

APPEL

Forts de leurs succès, les livres pour enfants sortent mais ne rentrent jamais.

Si vous avez des livres jeunesse mais plus de jeunes enfants, c'est le moment de déposer votre ancien stock. Confiez-le à la médiathèque qui alimente régulièrement les vestiaires pour le bonheur de chacun.





Economie

NOUVEAUX COMMERCES



ADIPOCERE ils ont plusieurs cordes à leur arc!

Caviste, disquaire, producteur de musique, Christian BIVEL et son épouse multiplient les compétences.

Originaire de Miribel, il s'est intéressé très tôt à la radio, la rédaction de gazettes et à la musique métal. Après de nombreux voyages, il s'installe à MEZERIAT puis à BOURG-EN-BRESSE et enfin à VONNAS. Ils vous proposent bières, vins, disques vinyl et CD (neufs ou occasions). Leur univers bien défini ne laisse pas indifférent. En dehors de la boutique impressionnante par le choix de musique métal, vous les trouverez sur leur site internet ou encore sur de prestigieux festivals tel que Hellfest. Connus dans toute l'Europe, entrer dans leur boutique ou sur leur site est déjà un voyage.

ADIPOCERE est aussi retrait de colis UPS, une proximité intéressante pour chacun.

Début 2022 au plus tard, une boutique plus spacieuse sera ouverte et Christian animé de sympathiques projets vous y accueillera avec plaisir.

En attendant n'hésitez pas à visiter leur site

https://adipocere-shop.com ou rendez-vous

▶ 50 Place Ferdinand de Béost (sonner à la porte) du lundi au vendredi de 10 h à 13 h 30 et de 15 h à 19 h samedi sur rendez-vous en appelant au

3 04 74 25 25 57

Vous y serez chaleureusement accueilli.





TIMAN NETTOYAGE
UN COUPLE 2 MICROS ENTREPRENEURS

Originaire de VONNAS, **Christine GABRIEL TORRES** a exercé plusieurs métiers en région Rhône Alpes (secrétariat, vente, ménage chez des particuliers...).

Forte de ces 12 années d'expériences dans le ménage, elle crée sa micro entreprise en septembre 2019 et s'installe à VONNAS près de sa famille. Nettoyage de bureaux, de locaux industriels ou encore de fin de chantier, c'est avec sérieux qu'elle propose ses services.

9 06 46 34 41 17

Mario TORRES OLIVEIRA a quant à lui, exercé de nombreux métiers : braseur sur des appareils de climatisation, gestionnaire de stocks chez un fabricant d'informatique réputé et concierge. Ce dernier poste l'amène vers les services de nettoyage. Micro-entrepreneur depuis 2016, il propose depuis 12 ans ses services principalement aux entreprises. Ses clients sont basés à MÂCON, BOURG-EN-BRESSE et jusqu'à LYON. C'est en local qu'il souhaite étendre sa clientèle. Son professionnalisme est reconnu et apprécié.

9 06 46 34 41 17



La boutique éphémère

Depuis quelques semaines, une boutique éphémère est ouverte le samedi au 109 Rue Claude Morel. Agent immobilier de métier et passionnée d'antiquités depuis 35 ans, Anne-Laure DREYFUS a franchi le pas pour ouvrir cette boutique.

La fréquentation pendant de nombreuses années des salles de vente leur a permis, à elle et son époux, d'acquérir une connaissance qu'ils mettent tous deux à votre service. Ainsi, vous pouvez les solliciter pour expertiser un objet ou débarrasser une maison. Vous trouverez dans le magasin antiquités, brocantes et arts populaires. Le plaisir de chiner est tout près.







Des produits locaux au marché avec Jean Matthieu RAVIER

Depuis le mois de mars 2021, Jean Matthieu RAVIER s'installe le jeudi sur le marché hebdomadaire de la commune. Légumes et petits fruits de saison : tous sont cultivés sur l'exploitation Route de Laval à Vonnas.

Jean Matthieu propose également au printemps quelques plants de légumes (tomates, courgettes, basilic, ...) surplus des plants produits pour le maraichage.

Jean Matthieu défend l'utilisation et la production de semences fertiles. Avec l'aide du Conservatoire du musée du Revermont (Treffort-Cuisiat) il développe la culture de variétés anciennes à découvrir ou à redécouvrir.

En outre, il s'appuie sur l'ADDEAR de l'AIN (Association Départementale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Cette association propose échanges, formation, entraide.

L'exploitation de Jean Matthieu est en cours de labellisation bio. Chez lui, la chimie n'a pas sa place (pas de pesticides, ...). Il recherche avant tout les solutions naturelles aux problématiques rencontrées. Nourrir le sol plus que la plante, privilégier l'auto fertilité : il en est convaincu, un sol vivant, c'est l'avenir du maraichage.

Vous le trouverez aussi sur les marchés itinérants de la Communauté de Communes (GRIEGES, CROTTET, MEZERIAT, ...).

Des produits frais, bio et locaux, on en redemande.

Ses coordonnées : > Jean Matthieu RAVIER - VONNAS

3 06 56 70 09 13

lesjardinsdupeuplier@gmail.com



BRESSE PIZZA un nouveau pizzaiolo

Depuis le 28 mai, M. Estéban SANDONIS a repris la suite du commerce de confection de pizzas sous l'enseigne BRESSE PIZZA de Monsieur MICHON. Pizzaiolo depuis 4 ans, vous le retrouverez sur la Place Ferdinand de Béost, tous les vendredis soir à partir de 18 h jusqu'à 21 h 30 – Pizzas sur réservation en raison des conditions sanitaires actuelles.

Vous pourrez acheter les mêmes spécialités qu'auparavant ainsi que quelques boissons.

Suivant les saisons, il proposera également des desserts maison.

Bresse Pizza a choisi de travailler avec des producteurs locaux et passionnés pour vous proposer des produits de qualité (AOP Français et Italiens).

9 06 88 68 78 06

Acheter en Veyle

La Communauté de Communes de la Veyle soutient les professionnels du territoire en leur proposant une plateforme de vente en ligne dédiée et entièrement gratuite.





Urbanisme ~PLUI

Plan Local d'Urbanisme intercommunal, où en est-on?

La Communauté de Communes de la Veyle porte depuis septembre 2018, la volonté de bâtir un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 18 communes. Ce travail collectif, déjà bien avancé, a débuté par une phase de diagnostic, puis par la validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) en janvier 2020. Ce travail réalisé permet aujourd'hui d'avancer sur la rédaction des règles concrètes de ce document pour le territoire.

Les élus de la Communauté de Communes de la Veyle et les 18 communes travaillent sur la traduction règlementaire (zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation). Après des réunions et des entretiens avec chaque commune, les études ont bien progressé, dans le respect des orientations inscrites aux PADD. Le fil conducteur de l'élaboration du PLUi étant la modération de la consommation foncière, tant dans le domaine de l'habitat que de l'économie.









Une réunion publique se tiendra à la rentrée de septembre 2021.











A ce jour, les plans de zonage et les orientations d'aménagement et de programmation sont sur la voie de la finalisation. Le règlement est en cours de rédaction et a été présenté en réunion début mai devant les représentants des communes. A l'automne 2021, le projet de PLUi devrait être arrêté en conseil communautaire. Il sera ensuite étudié par les services de l'Etat et par l'autorité environnementale. Une enquête publique devrait se tenir au printemps 2022. Le PLUi devrait être en vigueur mi 2022.

La réalisation de ce document d'urbanisme important pour le territoire se fait en concertation avec les habitants.





Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est de plus en plus présent sur le territoire de notre région. La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en partenariat avec la fédération régionale des groupements de défenses sanitaires, poursuit la lutte contre ce nuisible.

Pour effectuer un signalement : www.frelonsasiatiques.fr

Lutter contre son expansion, c'est :

- Un enjeu agro-écologique et économique : contribuer à la protection de l'apiculture et de l'agriculture,
- Un enjeu environnemental : contribuer à la biodiversité, car par son rôle de prédateur, il impose une pression non négligeable sur les abeilles et de nombreux autres insectes
- Un enjeu sociétal : contribuer à la protection des populations, car sa présence peut présenter un danger pour l'homme. En solitaire, il est inoffensif, mais quand la colonie se sent menacée, elle défend son nid. Si la majorité des nids sont haut perchés dans les arbres, il est possible de trouver des nids dans une haie, sous le toit d'un bâtiment...



Maintenons la commune propre!

La Municipalité rappelle aux propriétaires de chien leur responsabilité quant au ramassage des crottes de leur animal préféré.

Pour les accompagner dans cette démarche, des distributeurs de sachets sont disponibles place du Champ de Foire, Centre St Martin et place de l'Eglise.

Merci à chacun de faire preuve de civisme, afin qu'arpenter l'espace public de notre Commune reste un plaisir.





0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Recensement militaire (ou recensement citoyen)

EN CAS DE MALAISE,

APPELEZ LE 15

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Accédez à votre Recensement militaire en ligne (ou recensement citoyen) en utilisant le téléservice proposé par mon service public.fr

ou au guichet de la Mairie, muni(e) de votre pièce d'identité et du livret de famille.

Le jeune peut faire cette démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.





Plus d'informations sur nos supports de communication courant juillet (Facebook, panneau pocket, panneau lumineux).